GREFFE DU TRIBUNAL
MIXTE DE COMMERCE
SAINT-PIERRE

AUTHENTICITÉ D'UN EXTRAIT K-BIS PAR QR CODE

Publié le 29/04/2022

Vérifiez l'authenticité d'un extrait KBIS



NOUVEAUTÉ 2022 :

VOTRE GREFFE DE TRIBUNAL DE COMMERCE VOUS INFORME QUE LES EXTRAITS KBIS DÉLIVRÉS COMPORTENT DÉSORMAIS UN QR CODE PERMETTANT D'EN VÉRIFIER L'AUTHENTICITÉ

Comment cela fonctionne ?

Une fois votre extrait KBIS acheté et imprimé (papier ou PDF) scannez le QR CODE à l'aide d'un outil de scan présent sur votre smartphone. Vous êtes alors redirigé vers une page web vous confirmant l'authenticité du document.

Pour chaque extrait KBIS acheté vous pouvez scanner 2 fois le QR CODE et cela durant une période de validité de 3 mois.